

**Public cible :**

Ensemble personnel Caf

**Pré-requis :**

Aucun

**Modalités pratiques**

Durée : 1h de e-learning  
sans inscription en accès  
libre sur Syfadis

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Modules Sensibilisation

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
0 €

**Modalités animation :**

1 heure de e-learning

**Intervenant :**

**Effectif :**

# Sensibilisation Droit à la déconnexion

MAJ : Mardi 23 janvier 2024

**Objectifs professionnels :**

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

**Contenu :**



EGOC **SENSIBILISATION  
DROIT À LA DÉCONNEXION**

1 module

Accès libre via Syfadis

1H

1. Droit à la déconnexion
2. Mises en situations



Entente du **Grand Ouest** et du **Centre**  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

L'objectif général de cette sensibilisation est de vous faire découvrir le droit à la déconnexion afin d'en avoir une meilleure compréhension

Découpage de la sensibilisation : 2 modules e-learning

Nous vous recommandons de programmer une discussion en équipe autour de cette thématique afin d'identifier collégialement des bonnes pratiques et partager votre expérience.

• **Module 1 - droit à la déconnexion**

- Identifier le cadre juridique du droit à la déconnexion
- Identifier les risques liés à l'hyperconnexion
- Adopter une posture professionnelle respectant le droit à la déconnexion

• **Module 2 - Mises en situations**

- Amener à la réflexion sur le droit à la déconnexion
- Faire un état des lieux des pratiques de déconnexion et d'hyperconnexion

---

### Méthodes mobilisées :

---

### Modalités d'évaluation et de validation :

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

### Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page «

[Contact et Accessibilité](#) »

---

### Délais d'accès à la formation :



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**